

PROGRAMME FORMATION

CONTROLE DES SYSTEMES DE VENTILATION

DEVENIR OPERATEUR QUALIFIE QUALIBAT 8721

DIAGNOSTIC VISUEL ET FONCTIONNEL

PERMEABILITE A L'AIR DES RESEAUX AERAIQUES

MESURE DES DEBITS ET PRESSIONS AUX TERMINAUX DE VENTILATION

PUBLIC CONCERNÉ

Diagnostiqueurs immobiliers, opérateurs de mesure, contrôleurs techniques, bureaux d'études, professionnels du bâtiment.

OBJECTIFS GENERAUX

- Perfectionnement, élargissement des compétences
- Niveau d'entrée : sans niveau spécifique
- Niveau de sortie : sans niveau spécifique
- Modalités d'admission : Admission sans disposition particulière

PRE-REQUIS

Pour profiter pleinement de cette formation, les stagiaires doivent : avoir des connaissances liées à la construction des bâtiments, aux systèmes de ventilation, à la réglementation thermique et être en possession et d'avoir lu le FD E 51-767 (afnor.org), le protocole et le guide Promevent (promevent.fr). Une calculatrice, une règle graduée et un ordinateur avec un logiciel tableur (excel) sont nécessaires.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etre capable d'identifier les différents systèmes de ventilation des bâtiments et comprendre leurs spécificités
- Etre capable de réaliser un diagnostic des systèmes de ventilation selon de protocole Promevent
- Etre capable de réaliser une mesure fonctionnelle aux bouches de ventilation
- Etre capable de réaliser une mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques selon la norme FD P50-767
- Etre capable de rédiger un rapport de mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux aérauliques selon la norme FD P50-767
- Etre capable de comprendre et mettre en œuvre la procédure de demande de qualification Qualibat 8721



DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DUREE

28 heures

HORAIRES ET DATES :

Les dates des formations programmées sont indiquées sur le planning des formations, consultable à l'adresse suivante : <https://apbat.fr/formation-controle-systemes-ventilation/>

Horaires : 09h00 – 12h30 et 14h00 – 17h30 pour 4 jours de formation en présentiel

EFFECTIF FORME

8 personnes maximum

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 – 7 HEURES

GENERALITES

L'opérateur de mesure qualifié QUALIBAT 8721

Les acteurs de l'autorisation

La procédure d'autorisation

Etat des lieux des installations

LES SYSTEMES DE VENTILATION

Pourquoi ventiler ?

Le principe de balayage

Les systèmes de ventilation en habitat individuel, collectif et bâtiment tertiaire : spécificités des installations de V.M.C simple flux et double flux en bâtiments de maisons individuelles, logements collectifs et tertiaires

Éléments de ventilation : caisson, entrée d'air et bouches d'extraction fixes, auto réglables, hygro réglables

Références normatives

LES DEBITS DE VENTILATION

Réglementation en habitat

Réglementation en non-résidentiel

BASES DE L'AERAIQUE

Grandeurs fondamentales

Propriété des fluides

Les pertes de charge d'un réseau

Ventilateur et courbe de fonctionnement

DIAGNOSTIC DES SYSTEMES DE VENTILATION : Diagnostic DIAGVENT et Protocole Promevent

LE PROTOCOLE PROMEVENT

Echantillonnage

Le Guide d'accompagnement

AP Bat / Avenir & Performance du Bâtiment Scop ARL à Capital Variable - Siret : 832 849 541 00012 - RCS Nice - NAF : 7112 B
Organisme de formation enregistré sous le N° : 93060814706 auprès de la Préfecture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Bureaux et correspondance : Hameaux du Soleil - Le Renoir - 06270 Villeneuve-Loubet

Siège social : 1702 A route d'Aspremont - La Rohière - 06690 Tourrette-Levens

www.apbat.fr - info@apbat.fr - Tél : 04 92 02 97 05

Phase du protocole : pré-inspection / vérifications fonctionnelles

JOUR 2 – 7 HEURES

LE PROTOCOLE PROMEVENT (suite)
Vérifications fonctionnelles / critères de conformité
Etude de cas de vérifications fonctionnelles

MESURES FONCTIONNELLES AUX BOUCHES
Matériels de mesures / conditions de mesure
Erreurs et incertitudes de mesures
Conformité des résultats de mesure

TRAVAUX PRATIQUES

PRESENTATION D'UN RAPPORT DE VERIFICATIONS ET DE MESURES FONCTIONNELLES

JOUR 3 – 7 HEURES

PERMEABILITE A L'AIR DES RESEAUX AERAULIQUES
Focus sur les principaux éléments de réseaux et les principales techniques d'assemblage
Références normatives : FD P50-767
Indicateurs de perméabilité à l'air
Campagnes de mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux

PREPARATION DU TEST SUR SITE
Echantillonnage des réseaux à tester
Le calcul des dimensions utiles

LE TEST DE PERMEABILITE A L'AIR DES RESEAUX AERAULIQUES
Moment du mesurage
Le conditionnement du réseau
Installation du matériel de mesure
La mesure de perméabilité à l'air
Equipements et outils utiles du mesureur
Localisation des fuites d'air

JOUR 4 – 7 HEURES

TRAVAUX PRATIQUES
Mesure de perméabilité à l'air de réseaux de ventilation avec prise en main du matériel

LE RAPPORT D'ESSAI SELON LA NORME
Informations sur l'essai et le matériel
Éléments relatifs à l'application de la norme
Analyse des résultats
Présentation d'un exemple de rapport d'essai



OUTILS EXISTANTS DE PILOTAGE ET DE REDACTION DE RAPPORT

LE DOSSIER QUALIBAT 8721

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES

EVALUATION DE LA FORMATION

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Documents supports de formation projetés.

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas concrets et de travaux pratiques

Mise à disposition et présentation de composants de systèmes de ventilation

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Mise à disposition, présentation et utilisation du matériel chantier de base y compris: les équipement de mesure de la perméabilité à l'air des réseaux de ventilation, de mesure de débit / pression aux bouches, de recherche de fuites, de conditionnement...

Mise en situation sur des maquettes pédagogiques : étanchéité à l'air des réseaux aérauliques, mesures de débits aux bouches...

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Rémi Pelini, ingénieur thermicien INSA Strasbourg.

Qualifié Qualibat 8711 et 8721 depuis 2011. Auditeur expert pour Qualibat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM de validation théorique de 60 questions : résultat minimum 50/60

Examen pratique : le stagiaire doit réaliser en autonomie d'un test de perméabilité à l'air des réseaux de ventilation, sous contrôle d'un opérateur de mesure autorisé depuis plus de 1 an, désigné par l'organisme de formation. Attention : un délai minimum de 15 jours doit être respecté entre la formation et l'examen.

Examen d'un rapport de mesure : le stagiaire doit faire parvenir un rapport de mesure à l'organisme de formation pour examen et validation de sa formation.

MOYENS TECHNIQUES

Salle de formation munie d'un vidéoprojecteur et d'un paper board.

Matériel de mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux de ventilation

- manomètre et débitmètre WOHLER modèle LT600, thermomètre

Logiciels de mesure de l'étanchéité à l'air des réseaux de ventilation

- logiciel d'infiltrométrie : Infiltréa Module Aéro

Outils de conditionnement des bâtiments, instruments de localisation des fuites d'air et nécessaires de chantier :

- générateur de fumée, adhésifs et vessies d'obturation et nécessaire de chantier

AP Bat / Avenir & Performance du Bâtiment Scop ARL à Capital Variable - Siret : 832 849 541 00012 - RCS Nice - NAF : 7112 B
Organisme de formation enregistré sous le N° : 93060814706 auprès de la Préfecture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Bureaux et correspondance : Hameaux du Soleil - Le Renoir - 06270 Villeneuve-Loubet

Siège social : 1702 A route d'Aspremont - La Rohière - 06690 Tourrette-Levens

www.apbat.fr - info@apbat.fr - Tél : 04 92 02 97 05

Rapport de mesure type au format excel

Support dématérialisé accessible via un lien de téléchargement en fin de formation, intégrant supports de formation et documentations techniques associés à la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

La formation est adaptée aux besoins des stagiaires via le recueil des besoins avant la formation

Le suivi de la formation est garanti par la signature des émargements

La qualité de la formation est évaluée par un questionnaire de satisfaction de fin de formation.

L'assimilation des compétences théoriques des stagiaires est vérifiée par des questions ouvertes de synthèse à la fin de chaque chapitre.

L'assimilation des compétences pratiques et opérationnelles est vérifiée au travers des études de cas et activités pratiques.

La validation de la formation est sanctionnée par la réussite aux trois contrôles cités précédemment.

TARIF

1800 € HT par stagiaire

DELAIS D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées au minimum 10 jours avant le début de la prestation

CONTACT

Administratif :

Bénédicte Dietsch – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05

Technique :

Rémi Pelini – email : info@apbat.fr – téléphone : 04 92 02 97 05

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation accessible sur le site internet de AP BAT :

<https://apbat.fr/formation-contrôle-systèmes-ventilation/>

